

RECOMMANDATIONS

- Les produits mentionnés dans cette fiche (liste non exhaustive) ont été choisis parmi les spécialités commerciales ayant une AMM (Autorisation de mise sur le Marché), en tenant compte du nouveau catalogue des usages dans lequel la courgette est rattachée au concombre.
- Avant de réaliser un traitement, lire attentivement l'étiquette du produit qui a une valeur légale et respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.
- Enregistrer les traitements sur un registre (obligation réglementaire).
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de l'applicateur : combinaison, gants, masque adapté... et pour la protection de l'environnement.
- Les produits phytosanitaires doivent être stockés dans une armoire ou un local réservé à cet usage, hors gel, aéré ou ventilé et fermé à clef.

L'exactitude des informations de cette fiche a été vérifiée avec soin. Cependant, en aucun cas, l'APREL et les rédacteurs ne pourront être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter.

Seules les informations figurant sur l'étiquette font foi.

Dans les tableaux des pages suivantes :

DAR Délai d'emploi avant récolte, exprimé en jours.

DRE Délai de rentrée dans la parcelle après traitement, exprimé en heures.
6/8 h ou Np/8 h : 6 heures ou non pertinent en plein champ / 8 heures sous abri.



Produit utilisable en Agriculture Biologique selon le règlement européen RCE 889/2008



Mention abeille : emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles

M Produit concerné par la réglementation mélanges, voir les mélanges interdits sur courgette en page 10

Biocontrôle : Produit inscrit sur la liste des produits de biocontrôle établie par le Ministère de l'agriculture au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural. Cette liste est disponible sur le site de la DRAAF PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-biocontrôle,988>. Voir fiche APREL « Le Biocontrôle ».

CMR : Produit cancérigène, mutagène, reprotoxique

PI : Utilisation en Protection intégrée*



Produit utilisable en PBI, peu toxique sur les insectes auxiliaires (sur population installée).



Produit utilisable en PBI **avec prudence** s'il est bien placé par rapport à la période de lâcher, au stade et à la position sur les plantes des auxiliaires sur lesquels il a un impact.



Produit non utilisable en PBI. En cas d'utilisation avant introduction d'auxiliaires être attentif à la persistance parfois longue.



Peu ou pas de données (dans l'attente de données, il convient d'être prudent).

Élaboration : APREL, CETA et
Chambres d'agriculture 06, 13, 83,
84, Ctifl, GRAB, SERAIL

Coordination : Daniel IZARD
Chambre d'agriculture 84 - APREL

Document mis à jour en
décembre 2018

Réalisé avec le soutien financier de :



L'Europe investit dans les zones rurales

Financé avec le concours de l'Union européenne avec le
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

*Classement établi d'après les données issues des sites internet www.koppert.fr et www.biobestgroup.com pour les auxiliaires *Amblyseius swirskii*, *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus*, *Aphidius* sp.

Mesures préventives

- Nettoyer puis désinfecter les structures, terrines, plateaux avec un produit autorisé pour cet usage.
- Désherber manuellement la serre à plants et maintenir les abords propres.
- Recouvrir le sol d'un paillage plastique.
- La mise en place de filets étanches aux insectes limite l'entrée des ravageurs. Choisir la maille adaptée aux insectes visés.
- Mettre des panneaux englués jaunes et bleus pour détecter et piéger certains insectes. Les surveiller et les renouveler régulièrement.
- Repiquer dans un terreau réchauffé et arroser avec de l'eau à température supérieure à 16°C.
- Respecter les consignes de température, éviter tout stress et les chocs thermiques qui favorisent les *Pythium*. Durcir les plants par un écartement adapté et une bonne aération.

Traitement du terreau (contre Pythium)

Les terrines de semis et les mottes peuvent être traitées préventivement contre les pythiacées, avec l'un des produits suivants : PRESTOP ( et Biocontrôle), PROPLANT ou PREVICUR ENERGY. Pour les doses, mouillages et conditions d'utilisation, voir l'étiquette du produit.

Traitement des parties aériennes

- ***En protection intégrée, le choix des produits de traitements doit être fait en accord avec le conseiller et le fournisseur d'auxiliaires.***
- Appliquer la dose/hectolitre (soit 1/10^e de la dose/ha). Traiter en mouillant jusqu'au point de ruissellement.
- Oïdium : traiter dès apparition des premières taches sur les cotylédons.
- Ravageurs : pour le choix des produits, voir la partie "**en culture ravageurs**".

AVANT PLANTATION

- Les principales maladies et ravageurs du sol sont : *Pythium*, *Rhizoctonia*, *Fusarium solani*, nématodes.
- À l'arrachage de la culture précédente, vérifier l'état sanitaire des racines, éliminer les racines malades et parasitées et effectuer un vide sanitaire le plus long possible.
- Avant de planter, s'assurer que les mesures nécessaires ont été prises pour limiter les risques de maladies et ravageurs du sol.
- GREFFAGE. Le greffage n'est pas pratiqué sur courgette mais il est techniquement possible. Les porte-greffes sont les mêmes que pour le melon ou le concombre (TZ148, Azman...). Le greffage permet de protéger partiellement les plants de la fusariose mais induit un retard de croissance qui pénalise la production précoce. Sur sols contaminés, d'autres solutions existent pour limiter les dégâts de fusariose comme la solarisation.

● Nématodes

Produit	Dose/ha + remarques
VELUM PRIME fluopyram	2 applications par goutte à goutte à 0,625 L/ha/application : <ul style="list-style-type: none">• 1 à 3 j avant plantation,• puis 15 j à 30 j après plantation. Autorisé sous abri uniquement. Risques de phytotoxicité si application dans les 15 jours après plantation.

Produit nouveau, manque de références. Efficacité limitée en sol très contaminé.

EN CULTURE

Recommandations

- Vérifier l'état sanitaire des plants à la réception.
- À la plantation, ne pas enterrer le collet du plant pour éviter les pourritures.
- Observer régulièrement la culture pour repérer les premiers foyers de maladies et ravageurs afin d'intervenir efficacement dès le début des attaques.
- Des traitements localisés suffisent parfois à enrayer les attaques.
- Ne pas traiter aux heures chaudes (risque de phytotoxicité et baisse d'efficacité).
- Maintenir les abords propres et entretenus (intérieur et extérieur).
- Dose et mouillage : En début de culture, sur des plantes jeunes : appliquer la dose/hL, soit un dixième de la dose/ha. Par la suite : respecter la dose/ha.
- Soigner la pulvérisation : les appareils de traitement doivent être entretenus et contrôlés régulièrement.

EN CULTURE - RAVAGEURS

La protection intégrée est conseillée. La stratégie globale, le choix des auxiliaires et des produits compatibles doivent être discutés avec le conseiller et le fournisseur d'auxiliaires.





La mise en place de filets anti-insectes aux portes (avec sas) et aux ouvrants limite l'entrée des ravageurs mais réduit l'aération (attention au *Botrytis*). Choisir la maille adaptée aux insectes visés. Eviter tout traitement pendant les périodes d'activité des abeilles. Réaliser les traitements insecticides le soir, pour une meilleure efficacité avec des températures moins élevées et une pulvérisation homogène. Prophylaxie : maintenir les abords propres et entretenus régulièrement.

● Pucerons

- Risques importants, les pucerons sont vecteurs de virus.
- *En culture sous abri, la protection intégrée est possible. Plusieurs stratégies sont possibles :*
 - apport d'*Aphidius colemani* en flacon en 2 ou 3 lâchers.
 - apport d'*Aphidius colemani* par l'intermédiaire des plantes relais (éleusine ou orge). Les mettre en place dès l'ouverture des chenilles temporaires, à raison de 100 plantes/ha.


Voir la fiche APREL « Des plantes relais contre les pucerons »

- Choisir des produits peu toxiques pour les auxiliaires.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli	PI	Remarques
TEPPEKI flonicamide	0,1 kg	1 j	8 h	3 sous abri uniquement	⚠	
FLIPPER (1) sels potassiques d'acides gras	(1)	1 j	24 h	5 sous abri uniquement	⚠	 Biocontrôle
PLENUM 50 WG pymétrozine	0,2 kg	3 j	48 h	3	⚠	 CMR
KARATE K pirimicarbe lambda-cyhalothrine	1,5 L	3 j	48 h	2	⊘	 CMR



(1) FLIPPER : dose 1 à 2 L/hl dans la limite de 16 L/ha. Autorisé aussi sur aleurodes et acariens.

● Aleurodes, chenilles phytophages, mouches, pucerons, thrips

Produit	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli.	PI	Remarques
NEEMAZAL-T/S azadirachtine	3 L	3 j	48 h	3	?	 CMR

Produit nouveau, manque de références. Autorisé sous abri uniquement. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.

● Acariens (risques faibles sous abris)

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli	PI	Action sur : et remarques
FLORAMITE 240 SC bifénazate	0,4 L	3 j	48 h	2		 œufs, formes mobiles
NISSORUN hexythiazox	0,5 kg	3 j	8 h	1 sous abris uniquement		œufs, larves
ERADICOAT (1) maltodextrine	(1)	1 j	24 h	20 sous abri uniquement	?	formes mobiles Biocontrôle
FLIPPER (2) Sels potassiques d'acides gras	(2)	1 j	24 h	5 sous abri uniquement		 formes mobiles Biocontrôle
NATURALIS (3) <i>Beauveria bassiana</i> souche ATCC 74040	1 L	3 j	8 h	5	?	 formes mobiles Biocontrôle

(1) ERADICOAT : la dose homologuée est de 75 L/ha, mais la firme conseille de l'utiliser à une concentration maximale de 25 mL/litre d'eau. Traiter en conditions sèches et ensoleillées. Effet choc. Autorisé aussi sur aleurodes et pucerons. Produit nouveau, pas de référence.



















(2) FLIPPER : dose 1 à 2 L/hl dans la limite de 16 L/ha. Autorisé sur pucerons, acariens et aleurodes. Produit nouveau, manque de références.

(3) NATURALIS : conditions d'application particulières. Voir l'étiquette. Produit nouveau, manque de références.

● Chenilles phytophages (chenilles défoliatrices)

- Risques faibles, attaques sur feuilles, parfois sur fruits (grignotage).














- La mise en place de filets brise-vent ou paragrêle aux portes (avec sas) et sur les ouvrants limite l'entrée des noctuelles. Les risques sont importants en culture tardive d'été – automne.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max appli.	PI	Remarques
DIPEL DF (1) <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	Np/8 h	8		  Biocontrôle
DELFIN <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	Np/8 h	6		  Biocontrôle
XENTARI <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	24 h	7 sous abri uniquement		  Biocontrôle
ALTACOR chlorantraniliprole	0,085 kg	1 j	8	2		
STEWARD indoxacarbe	0,125 kg	3 j	8	3		
DECIS PROTECH deltaméthrine	0,5 L	3 j	8 h	3		 
KARATE ZEON lambda-cyhalothrine	0,075 L	3 j	48 h	2		 

(1) DIPEL DF ou BACTURA DF ou SCUTELLO DF.

● Aleurodes

- Risques de dégâts directs et transmission de virus par Bemisia tabaci.
- Des panneaux jaunes englués permettent de piéger les adultes.
- *Auxiliaires commercialisés* : *Amblyseius swirskii*, *Encarsia formosa*, *Eretmocrus emericus*,
- Ne pas laisser les aleurodes proliférer et traiter les fins de culture.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max appli.	PI	Remarques
ADMIRAL PRO pyriproxifène	0,5 L	3 j	24 h	2		
MYCOTAL <i>Verticillium lecanii</i> + adjuvant	2 kg	1 j	8 h	12		 Biocontrôle
PREFERAL <i>Isaria fumosoroseus</i>	2 kg	3 j	8 h	3		 Biocontrôle
ERADICOAT ⁽¹⁾ maltodextrine	(1)	1 j	24 h	20 sous abri uniquement	?	Biocontrôle
FLIPPER ⁽²⁾ Sels potassiques d'acides gras	(2)	3 j	24 h	5 sous abri uniquement		 Biocontrôle
ESSEN'CIEL ⁽³⁾ Huile essentielle d'orange douce	4 L ⁽³⁾	1 j	24 h	6	?	 Biocontrôle
BOTANIGARD 22 WP ⁽⁴⁾ <i>Beauveria bassiana</i> souche GHA	0,0625 %	1 j	8 h	10	?	 Biocontrôle
NATURALIS ⁽⁴⁾ <i>Beauveria bassiana</i> souche ATCC 74040	1 L	3 j	8 h	5	?	 Biocontrôle
PLENUM 50 WG pymétrozone	0,4 kg	3 j	48 h	3		 CMR

(1) ERADICOAT : la dose homologuée est de 75 L/ha, mais la firme conseille de l'utiliser à une concentration maximale de 25 mL/litre d'eau. Traiter en conditions sèches et ensoleillées. Effet choc. Autorisé aussi sur acariens et pucerons. Produit nouveau, manque de référence.

(2) FLIPPER : dose 1 à 2 L/hl dans la limite de 16 L/ha. Autorisé sur pucerons, acariens et aleurodes. Produit nouveau, manque de références.

(3) ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE : 2 L/ha (0,4% sur la base de 500 L/ha), autorisé aussi sur oïdium à 4 L/ha.

(4) BOTANIGARD et NATURALIS : doses et conditions d'applications particulières. Voir l'étiquette. Produits nouveaux, manque de références. NATURALIS est autorisé aussi sur acariens et thrips.

● Thrips (risques faibles, voir votre conseiller)

EN CULTURE - MALADIES

● Virus

- La résistance génétique de certaines variétés permet d'assurer une meilleure protection des cultures que les variétés sensibles, mais il n'existe pas de résistance totale. On distingue des résistances intermédiaires (IR) et des résistances hautes (HR) selon que les symptômes s'expriment plus ou moins. Choisir de préférence des variétés résistantes à certains virus. Voir le conseil variétal APREL.

- **Il n'y a pas de moyen de lutte curative contre les maladies à virus : les conséquences sur la production peuvent être importantes.** Sur courgette le WMV est le plus fréquent. Il est transmis par les pucerons, comme le CMV et le ZYMV. Le CMV est aussi présent sur de nombreuses espèces cultivées ou adventices.

ATTENTION, il y a un risque important d'introduction de maladies avec l'acquisition de plants de courgette provenant de régions contaminées, (mais aussi d'autres plants pouvant porter des virus ou leur vecteur).

Le ToLCNDV transmis par *Bemisia tabaci* n'est pas encore présent en France mais cause de graves problèmes dans certains pays Méditerranéens sur courgette.

- Les traitements insecticides contre les insectes vecteurs sont inefficaces pour éviter les contaminations virales.

- Bien appliquer les mesures préventives : production d'un plant sain, maintien des abords propres et entretenus...

- En situation ou en région à risque, la culture sous filet anti-insectes est recommandée.

- Un bâchage de la culture (voile non tissé 17g/m² ou multitrans) de la plantation jusqu'à la floraison retarde efficacement les attaques.

- Dès repérage, arracher et détruire les premières plantes virosées.

● Oïdium

- L'utilisation de variétés résistantes intermédiaires à l'oïdium permet de diminuer le nombre de traitements.
- Surveiller la culture, intervenir dès la détection des premières taches par 2 traitements à 5-7 jours d'intervalle.
- Alternier les produits de familles chimiques différentes pour éviter les résistances. L'utilisation de produits d'une même famille chimique n'est pas une alternance.

Produit	Famille chimique	Dose / ha	DAR	DRE	Nombre maxi d'applications	PI	Remarques
THIOVIT JET MICROBILLES soufre (1)	1 soufre	7,5 kg	3 j	8 h	2		Biocontrôle
COSAVET DF soufre (1)		5 kg	3 j	8 h	4		Biocontrôle
HELIOUSOUFRE S soufre (1)		6 L	3 j	24 h	6		Biocontrôle
ARMICARB Bicarbonat de potassium	2	3 kg	1 j	8 h	8		Biocontrôle
ESSEN'CIEL huile essentielle d'orange douce (2)	3	4 L	1 j	24 h	6	?	Biocontrôle
ORTIVA azoxystrobine	6	0,8 L	3 j	8 h	3		
KRUGA fenbuconazole	7	2 L	3 j	24 h	3	?	
VIVANDO métrafénone	8	0,2 L	3 j	8 h	2	?	
TAKUMI cyflufénamid	9	0,15 L	1 j	8 h	2 non consécutives		
CIDELY TOP Cyflufénamid difénoconazole		1 L	3 j	24 h	1 en sol 2 hors sol	?	
COLLIS boscalid + kresoxim-méthyl	4	0,5 L	3 j	48 h	2		CMR
NIMROD bupirimate	5	2 L	3 j	48 h	4		CMR

(1) THIOVIT JET MICROBILLES, COSAVET DF, HELIOSOUFRE S : Attention avec ces produits à base de soufre, à pleine dose, risques de taches sur fruits. Application à dose réduite conseillée. Risque de phytotoxicité par température élevée.

2) ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE : 4 L/ha, soit 0,8 % sur la base de 500 L/ha, autorisé aussi sur aleurodes à 2 L/ha.



● SDN (Stimulation des défenses naturelles)

Produit	Dose / ha	DAR	DRE	Nombre maxi d'applications	PI	Remarques
BASTID ou BLASON COS-OGA	4 L	3 j	8 h	5	?	Biocontrôle

BLASON ou BASTID : SDN avec cible oïdium. Utiliser en préventif. Voir l'étiquette. Produit nouveau, manque de références.


● Pourriture grise et sclérotinioses (*Botrytis, Sclerotinia*)

- Ces champignons sont responsables de pourritures sur tiges, feuilles, fruits.
- On limite les attaques par un ensemble de bonnes pratiques culturales : densité de plantation adaptée, disposition dans la serre (préférer les rangs simples), plantation sur butte, paillage du sol, aération des abris, éviter les flaques d'eau, maîtriser la vigueur (pas d'excès d'azote), palissage sur ficelle, éviter les effeuillages.
- Les traitements chimiques ont une efficacité limitée.

Produit	Dose / ha	DAR	DRE	Nombre maxi d'applications	PI	Remarques
SCALA pyriméthanol	2 L	3 j	6/8 h	1		
SWITCH cyprodinil + fludioxonil	1 kg	3 j	48 h	3		

● Maladie des taches brunes (cladosporiose)

- Risques en conditions froides et humides (printemps, automne), surtout en plein champ.
- Traiter dès l'apparition des premiers symptômes.

Produit	Dose / ha	DAR	DRE	Nombre maxi d'applications	PI	Remarques
ORTIVA (1) azoxytrobine	0,8 L	3 j	6/8 h	3		
CIDELY TOP (1) cyflufénamid + difénoconazole	1 L	3 j	24 h	1 en sol 2 hors sol	?	

(1) ORTIVA et CIDELY TOP sont autorisés sur cladosporiose et oïdium.

Problèmes particuliers voir votre conseiller

*Liste non exhaustive issue de la réglementation sur les mélanges
(arrêté du 12 juin 2015).*

- **Le mélange de produits suivants entre eux est interdit : COLLIS , NIMROD, KARATE K, PLENUM 50 WG.**

Ces produits ont la mention de danger H351 (susceptible de provoquer le cancer), leur mélange est interdit.

- **Le mélange CIDELY TOP + FLORAMITE 240 SC est interdit.**

Ces 2 produits ont la mention de danger H373 (risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée), leur mélange est interdit.

- **Le mélange d'un pyréthriinoïde et d'un triazole est interdit pendant la période de floraison.**

Il faut appliquer le pyréthriinoïde d'abord et le triazole en second en respectant un délai de 24 heures minimum :

- Pyréthriinoïde : DECIS PROTECH, KARATE ZEON, KARATE K.
- Triazole : CIDELY TOP, KRUGA

En dehors des restrictions citées ci-dessus, les mélanges sont possibles sous la responsabilité de l'utilisateur et dans le respect des bonnes pratiques agricoles.

BSV MARAÎCHAGE

Pour connaître l'état sanitaire des cultures de votre région, notamment la courgette, retrouvez les informations du réseau d'épidémiologie-surveillance dans les bulletins du BSV MARAÎCHAGE (Bulletin de Santé du Végétal) sur les sites suivants :

- BSV PACA : www.bsv-paca.fr (ce site permet de s'inscrire et de recevoir gratuitement le BSV par mail)
- APREL : [www.aprel.fr/liens utiles/BSV](http://www.aprel.fr/liens_utiles/BSV)

POUR EN SAVOIR PLUS...

Pour mieux connaître les maladies et ravageurs de la courgette, diagnostic, reconnaissance, conditions de développement... consulter le site Ephytia sur internet <http://ephytia.inra.fr>

PRODUITS COURGETTE

INSECTICIDES - ACARICIDES - NEMATOCIDES

	Spécialité commerciale	Substance active	LMR	Mode d'action et propriétés
	ADMIRAL PRO	pyriproxifène	0,05	Contact
	ALTACOR	chlorantraniliprole	0,3	Action par ingestion et contact. Ovo-larvicide. Translaminaire.
	BOTANIGARD, NATURALIS	<i>Beauvaria bassiana</i> -souche GHA -souche ATCC 74040		Champignon entomopathogène, agit par contact.
	DECIS PROTECH	deltaméthrine	0,2	Contact et ingestion.
	DIPEL DF, DELFIN	<i>Bacillus thuringiensis kurstaki</i>		Ingestion sur jeunes chenilles.
	XENTARI	<i>Bacillus thuringiensis azawai</i>		Ingestion sur jeunes chenilles.
	ERADICOAT	maltodextrine		Contact.
	ESSEN'CIEL	huile essentielle d'orange douce		Contact.
	FLIPPER	Sels potassiques d'acides gras		Contact
	FLORAMITE 240 SC	bifénazate	0,5	Contact.
	KARATE ZEON	lambda-cyhalothrine	0,1	Contact et ingestion.
	KARATE K	lambda-cyhalothrine pirimicarbe	0,1 1	Contact, ingestion, vapeur. Translaminaire.
	MYCOTAL	<i>Verticillium lecanii</i>		Contact sur larves.
	NEEMAZAL-T/S	azadirachtine	1	Ingestion, systémique.
	NEMGUARD GRANULES	Extrait d'ail		Contact
	NISSORUN	hexythiazox	0,5	Contact. Translaminaire.
	PLENUM 50 WG	pymétrozine	1	Ingestion. Translaminaire et diffusion ascendante.
	PREFERAL WG	<i>Paecilomyces fumosoroseus</i>		Contact sur larves.
	STEWARD	indoxacarbe	0,5	Contact et ingestion. Ovide et larvicide.
	TEPPEKI	flonicamide	0,5	Contact et ingestion. Translaminaire et migration ascendante.
	VELUM PRIME	fluopyram	0,5	Larvicide systémique.

PRODUITS COURGETTE

	Spécialité commerciale	Substance active	LMR	Mode d'action et propriétés
FONGICIDES	ARMICARB	Bicarbonate de potassium		Contact. Effet « stoppant ». A besoin d'humidité (ARMICARB)
	BLASON ou BASTID	COS-OGA (voir l'étiquette)		SDN systémique. Pas d'action biocide directe.
	CIDELY TOP	cyflufénamid difénoconazole	0,05 0,3	Contact et vapeur. Diffusant, translaminaire, systémie ascendante locale.
	COLLIS	boscalid kresomim-méthyl	4 0,05	Translaminaire et diffusion acropétale.
	COSAVET DF, HELIOSOUFRE S, THIOVIT JET MICROBILLES	soufre		Contact et vapeur.
	ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE	huile essentielle d'orange douce		Contact
	KRUGA	fenbuconazole	0,2	Systémique, translaminaire.
	NIMROD	bupirimate	3	Systémique.
	ORTIVA	azoxystrobine	1	Translaminaire et diffusant.
	PREVICUR ENERGY	propamocarbe fosétyl	5 75	Absorbé par les racines. Systémie montante et descendante.
	PRESTOP	Gliocladium catenulatum		Parasitisme et compétition.
	PROPLANT	propamocarbe	5	Absorbé par les racines. Systémie montante.
	SCALA	pyriméthanil	0,8	Contact et vapeur. Translaminaire.
	SWITCH	cyprodinil fludioxonil	0,5 0,4	Contact et pénétrant.
	TAKUMI	cyflufénamid	0,05	Vapeur. Translaminaire.
VIVANDO	métrafénone	0,5	Translaminaire et systémique	

(1) LMR : Limite maximale de résidus, exprimée en mg/kg.

- Translinaire : qui traverse la feuille.
- Systémique : véhiculé par la sève.

ZNT (Zone non traitée, exprimée en mètres)

Tous les produits ont une ZNT de 5 m, sauf : DITHANE NEOTEC : 50 m, DECIS PROTECH : 20 m et KARATE ZEON : 50 m.

Le ZNT ne s'applique pas lorsque le traitement est effectué sous une serre dont les côtés sont fermés.